

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19043 - 74ÈME ANNÉE

«Lettre ouverte du PCR à Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation»



Quel avenir pour la filière canne-sucre dans trois ans ?

Voici le contenu de la lettre ouverte adressée par le PCR au ministre de l'Agriculture dans la perspective de la visite officielle mercredi et jeudi. Les inter-titres sont de Témoignages.

Monsieur le Ministre,
À l'occasion de votre arrivée à La Réunion, le Parti Communiste Réunionnais souhaite vous faire part respectueusement de plusieurs préoccupations.

Votre visite intervient peu après l'adoption d'un plan gouvernemental pour la biodiversité. Sur ce point, il est important de rappeler ce que la République doit à ses anciennes colonies, en particulier La Réunion. En effet, ces collectivités représentent 80 % de la biodiversité de la République. Elles re-

groupent 18.000 espèces endémiques, qui selon l'Observatoire national de la biodiversité sont menacées.

**L'enlèvement
des andains n'est pas
un service
environnemental**

Ce plan gouvernemental prévoit également que les agriculteurs

puissent être rémunérés en fonction de services environnementaux rendus. Cette reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture est une bonne chose, mais à La Réunion, une campagne d'enlèvement d'andains est en cours pour satisfaire les besoins d'un chantier de route en mer. La Réunion est une île tropicale montagneuse, les andains sont les roches extraites des champs de canne par l'épierrage. Ils constituent donc une protection contre l'érosion des sols en cas de forte

pluie. Dans ces conditions, l'enlèvement des andains n'est pas un service environnemental.

Lors de la présentation du « Livre bleu des outre-mer », le président de la République a mis en avant la question de la sécurité alimentaire et énergétique. Or, cette ambition est contrariée par la mondialisation des échanges. Par exemple avec les importations de pommes de terre qui sont passées de 900 à 1.500 tonnes. Cette concurrence menace les producteurs réunionnais. Elle va s'intensifier en raison de l'Accord de Partenariat Économique (APE) entre les États d'Afrique australe et orientale, et l'Union européenne. Ces produits agricoles de ces États susceptibles d'être exportés sont les mêmes que ceux de l'agriculture réunionnaise. Nous considérons que les Réunionnais doivent participer à la négociation de l'APE afin de défendre les intérêts de La Réunion.

Les Réunionnais doivent participer à la négociation de l'APE

Cela concerne également le recours à la biomasse comme source d'énergie. Aller vers l'autonomie énergétique comme le préconise le président de la République, cela signifie utiliser une matière première réunionnaise et non pas recourir à des importations. Pouvez-vous nous assurer que l'électricité verte sera entièrement d'origine réunionnaise ?

Votre visite coïncide avec le début de la campagne sucrière. L'an dernier, la sénatrice de La Réunion Gélita Hoarau vous avait interpellé au sujet de la crise causée par le refus de Tereos de vouloir partager l'aide publique accordée par l'État. Cette crise a pu être réglée par un accord qui court jusqu'en 2021, date de l'entrée en vigueur du prochain Règlement sucrier européen. Dans le contexte du BREXIT et des demandes des États imposant à l'Union européenne d'assumer de nouvelles compétences en matière de surveillance des frontières et de lutte contre le terrorisme à budget constant, des menaces planent sur l'avenir des subventions destinées aux agriculteurs.

Quel avenir pour la canne à sucre ?

Ces menaces surviennent au moment où le marché européen, seul débouché du sucre réunionnais, s'ouvre à la concurrence de pays producteurs de sucre de canne et est marqué par la fin des quotas pour les producteurs de sucre de betteraves. Le coût de production du sucre réunionnais est supérieur à la concurrence. De quelles garanties la filière canne-sucre de La Réunion peut-elle bénéficier pour son avenir ? Rappelons que 18.000 emplois dépendent de ce secteur, dans un pays où le taux de chômage est trois fois supérieur à ce-

lui de la France.

Par ailleurs, 60 % des retraités de l'agriculture disposent au maximum d'une pension mensuelle inférieure ou égale au RSA. Ils attendent un relèvement de leur pension, d'autant qu'à La Réunion l'État reconnaît que le coût de la vie est plus élevé qu'en France.

Enfin les agriculteurs sinistrés par les dernières intempéries qui ont durement frappé La Réunion attendent des réponses concrètes à leurs demandes. C'est pour beaucoup d'entre eux une question de survie.

Voici les sujets sur lesquels nous souhaitons attirer votre attention, dans l'attente de votre réponse, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Fait au Port, ce lundi 9 juillet 2018

Maurice Gironcel,
Secrétaire général
du Parti Communiste
Réunionnais

In kozman pou la rout

« Demandé la pa défandi, rofizé la pa batu »

Sa in kozman moin la antann dopi lontan, dopi l'èr moin lété marmaye. Moin pèrsonèl mi sava pa domandé si mi koné i sava afront amoin. Santi out jou l'aprè shofé é l'aprè rouji sa la pa in n'afèr mi yèm pou vrèman. Epi domandé, sé mète aou dann l'infèryorité : in moun fyèr i yèm pa pou vrèman ète dann l'infèryorité. Tout fason i di pa la min k'i done lé dosi la min k'i pran ? Domandé sé ronons out fyèrté. Antansyon, réklamé i vé pa dir lo mèm z'afèr pars kan ou i réklam ou i réklam out du. Kan ou i domann, lé konmsi ou i domann in favèr é domann in favèr, sa i fé pa parti bann valèr mon famiy. In tor ? Sirman mé lé konmsa é pa otroman. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Edito

La casse du service public va se poursuivre

Hier devant le Congrès des députés et sénateurs, le président de la République a fait le bilan de sa première année de mandat et présenté une feuille de route. Elle s'inscrit dans un cadre. Selon Emmanuel Macron, ce ne sont pas les travailleurs qui créent la richesse, mais les entreprises. Ceci est la base d'une politique qui vise à «libérer l'investissement», dans la perspective de développer un «capitalisme populaire».

Ceci explique pourquoi «ceux qui risquent doivent nous trouver à leurs côtés ». C'est cette volonté de récompenser «ceux qui risquent » qui explique la remise en cause de nombreuses conquêtes sociales inscrites dans le Code du Travail. Présentées comme une «réforme», ces nouvelles dispositions ont considérablement augmenté le risque du licenciement, avec une protection contre les employeurs qui décident de licencier abusivement un travailleur. Les recours aux Prud'hommes sont en chute libre, et les indemnités sont désormais plafonnées.

Cette politique se poursuivra avec la loi PACTE. Actuellement en discussion au Parlement, ce texte doit encourager les créations d'entreprise par «une réglementation moins contraignante ». Un autre volet concernant directement le Travail sont les changements proposés pour l'assurance chômage pour inciter à la création d'emplois durables. Le président de la République a malgré tout exclu tout recours à la loi pour contraindre les entreprises à embaucher en échange de ces concessions.

Concernant la révision de la Constitution, le chef de l'État a plaidé pour « une décentralisation de projets » par la reconnaissance de la « différenciation », les services de l'État ayant

pour rôle d'accompagner les élus.

Concernant le service public, le président de la République a confirmé que les réductions de dépenses vont se poursuivre. En conséquence, l'organisation de l'État sera modifiée, afin de faire autant avec moins de moyens.

La principale annonce du discours était le thème retenu pour l'année prochaine : «la création de l'État providence du 21e siècle». Ce nouvel État providence marque une rupture avec celui du siècle précédent qui se basait «sur le plein emploi». C'est donc la reconnaissance par le chef de l'État que le plein emploi n'est pas un objectif de sa politique. Emmanuel Macron préconise de nouveaux devoirs avec «La transformation du système de solidarité», pour «accompagner chaque personne qui le peut vers une activité, même à temps partiel». Rappelons que ce sont des emplois sous-payés.

Sur le système de retraite, le président de la République a annoncé que rien ne changera pour les retraités actuels. Pour les autres, c'est la fusion de tous les régimes dans un seul. Il fixe comme échéance 2019 sans préciser quelle sera la part de la capitalisation dans un système fondé aujourd'hui sur la solidarité entre les générations. Une autre incertitude concerne une «stratégie nationale de lutte contre la pauvreté » qui sera dévoilée au mois de septembre.

Le discours du chef de l'État confirme qu'il n'y a aucune inflexion à attendre de la part de la politique du gouvernement. Les baisses d'impôts pour les plus riches sont donc au programme, ainsi que le transfert du financement des cotisations sociales salariales des entreprises vers l'impôt.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Otè

Zour-la sar la fin di mond kréol rényoné !

Mi sort lir in kozman Jocelyne Berouard. Zot i koné aèl mi pans ? Zot la fine antann aèl shanté, pa vré ? In voi konmsa i antann pa souvan – moin pèrsonèl son voi i ral amoin bien. Mé la pa dsi sa mi fé mon modékri, mi anparl sak èl la di pars, pou moin, èl i di kékshoz lé inportan, késhoz i port dési nout l'idantité kréol. El i di a popré :

Oplis i sava, oplis i ékri bann zouk an fransé é ansèrv la lang lo kolonizatèr sé aksèp lo kondisyonn kolonizé.

Ala in késtyonn fon. Pou kosa ? Pars dizon dann in shanté néna la mizik, épi lo paroli. Ni pé di : mizik inyon paroli (konmsa mèm i di dann lo matématik non ?). I fo lé dé pou fé lo shanté. La mizik i suiv sak nout bann z'ansète la lèss konm in léritaz : ni pé shanj ali in pti myète mé pa tro pars sansa sé pi in mizik séga pou vréman é pi in mizik maloya san pou san. Lo paroli d' séga épi maloya zot lé dann la lang kréol rényonèz. Si, konm mi kroi, é konm in bonpé gran zékriyin la di : « La lang sé lo promyé manifèsyasyon lo jéni in pèp ». Donk in vré mizik maloya sansa séga avèk in vré parol dann la lang kréol rényonèz l'èrla ni gingn in vré séga épi in vré maloya.

Si ni anprète la mizik régé, pou mète bann parol rényoné, ni gingn pa in maloya ni gingn in séga. Ni gingn pa non pli in régé : ni gingn in shanté avèk la mizik régé épi la lang kréol rényoné. Li pé z'ète joli, dakor mé li la é pa in régé... Si ni fé in mizik séga, sansa maloya, é ni mète dési in paroli an fransé, ni pé gingn in zoli shanté, mé ni pé pa apèl ali séga rényoné sansa maloya pars lé vré néna in mizik séga sansa maloya, mé i mank in bout inportan la lang manifèstasyon lo jéni nout pèp rényoné.

Astèr pou rovir dsi sak Jocelyne Berouard la di : si ni fé in shanson avèk la mizik maloya, épi la mizik séga, é la lang bann fransé, ni abandone nout vré séga é nout vré maloya pou fé in shanson rényonèz an fransé zoli shanson pétète mé pa in séga ni in maloya otantik. Késtyon : si ni fé sa, ni koush anou dovan la lang lo kolonizatèr, ni koush pa ? Mon santiman, ni koush anou in pé. Ni détourn anou par raport nout lang. Sré pou moin konm in trayizon-mi san sa konmsa an touléka.

Mon bann dalon, pé s'fèr moin la fatig zot tété kan moin la ékri sak moin la ékri, mé mi pans lété mon dévoir d'rényoné anparl de sa pars gran madam la la di in n'afèr sèryé. In n'afèr bien vivan dann mon kèr, dann mon san, mèm dann mon shèr, épi dann mon léspri . In parol i sonn konm in prinsip fondatèr not lidantité rényonèz.

Justin